

**Le Conseiller Départemental** est l'élu d'un canton et l'interlocuteur des habitants dudit canton, ici de Pertuis et du département du Vaucluse.

Il a un rôle de coordinateur, de médiateur et participe à la vie locale, c'est une personne de terrain, au service de ses concitoyens, soucieux d'écouter et de répondre aux attentes des habitants.

Les communes, les habitants peuvent le solliciter, l'interpeller sur tous sujets concernant les compétences obligatoires et optionnelles du conseil départemental telles que :

- l'habitat,
- l'aménagement routier- travaux sécurité -
- la solidarité - l'enfance et le handicap
- l'agriculture
- eau - alimentation – environnement
- le très haut débit
- les collèges - le sport – la vie associative
- l'attractivité du territoire
- la culture
- le patrimoine

Il est à votre écoute, et plus que jamais dans un contexte incertain, à vos côtés.

Noëlle TRINQUIER

0612588470

noelle.trinquier@ [vaocluse.fr](mailto:vaocluse.fr)

Permanences mensuelles en mairie ou sur RDV